

D – 2023/45

MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
8 place Raoul Larche
33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 04 AVRIL 2023**

Membres en exercice : 33

Membres présents : 26

Membres votants : 32

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril à dix-huit heures et trente minutes,

Le conseil municipal de SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC dûment convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Célia MONSEIGNE, maire.

Étaient présents(es) :

Madame Célia MONSEIGNE, **Maire**

Monsieur Mickaël COURSEAUX – Madame Véronique LAVAUD – Monsieur Michel ARNAUD – Madame Hélène RICHEL – Monsieur Stéphane PINSTON – Madame Laurence PÉROU – Madame Marie-Claire BORRELLY – Monsieur Vincent POUX – Monsieur Florion GUILLAUD – Madame Joëlle PICAUD – Monsieur Michel VILATTE – Madame Pascale AYMAT – Monsieur Michaël CHAMARD – Monsieur Daniel THEBAULT – Madame Sarah GACHET – Monsieur Mathieu CAILLAUD – Madame Sandrine HERNANDEZ – Monsieur Yann LUPRICE – Madame Catherine JARRY-CHADOIN – Dominique MESTREGUILHEM – Nathalie DE CHECCHI – Monsieur Georges BELMONTE – Monsieur Arnaud BOBET – Monsieur Olivier FAMEL – Monsieur Vincent CHARRIER.

Étaient excusé(es) avec procuration : Monsieur Georges MIEYEVILLE – Monsieur Jean-Louis TABUSTEAU – Monsieur Thierry TOURNADE – Madame Laure PENICHON – Madame Caroline CLEDAT – Madame Julie COLIN.

Étaient excusé(es) sans procuration : Madame Déborah Marie MARTIN.

Secrétaire de séance : Florion GUILLAUD

OBJET : Vente aux enchères publiques – Fauteuils du conseil municipal et du bureau de madame le maire

Suite au renouvellement des trente-quatre fauteuils de la salle du conseil municipal et des deux fauteuils du bureau de madame le maire, le service des domaines de Bordeaux a été sollicité pour la mise aux enchères publiques par le commissariat aux ventes des anciens mobiliers.

Estimés en deux lots distincts à cinq euros pièce s'agissant des anciens fauteuils de la salle du conseil municipal et trente euros pièce s'agissant des fauteuils du bureau de madame le maire, il est nécessaire de confier ces mobiliers au commissariat aux ventes afin de procéder à la vente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide la sortie de l'inventaire de la commune des trente-quatre fauteuils de la salle du conseil municipal et des deux fauteuils du bureau de madame le maire ;
- confie au commissariat aux ventes du service des domaines de Bordeaux la mise aux enchères publiques desdits fauteuils ;
- autorise madame le maire à signer tout acte relatif à cette vente.

Le maire,

Célia MONSEIGNE



Le secrétaire de séance,

Florion GUILLAUD

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Fait à Saint-André-de-Cubzac,
Le 06 avril 2023